

Règlement de voirie annexe 4 :

Constat d'état des lieux de la voirie et des espaces publics

1 - Identification des parties

Le....., au cours d'une visite contradictoire, avant, pendant ou après les travaux,
M. représentant le Maître d'Ouvrage,
M. représentant le Maître d'Œuvre,
M. représentant l'entreprise chargée des travaux,
M. représentant les Services Techniques de Saint-Jean-de-Monts.

2 – Localisation

Emplacement précis de l'occupation :
.....

3 - Etat des lieux

Les différentes parties ont constatées ce qui suit :

Etat de la chaussée :

Type de revêtement :

Etat du trottoir :

Type de revêtement :

Etat des bordures :

Type et nature de la bordure :

Etat des caniveaux :

Type et nature des caniveaux :

Etat de la signalisation horizontale et verticale :

Type de signalisation :

Etat des espaces publics :

.....

Autres observations (réseaux divers – DICT) :

.....

Pour la Commune de Saint-Jean-de-Monts	Pour le Maître d'Ouvrage	Pour le Maître d'Œuvre	Pour l'Intervenant
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
.....
.	.	.	.
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :